



Commission : Association Scolaire Intercommunale Région Echallens - ASIRE

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En tant que membre de la commission de l'Association Scolaire Intercommunale Région Echallens nommé par le conseil, je vous expose dans les grandes lignes les activités de l'Association durant les 12 derniers mois.

Pour rappel, l'Association a pour but de couvrir les besoins des enfants durant leur scolarité obligatoire ; besoins qui sont à la charge des communes conformément aux dispositions légales en la matière. Il s'agit notamment de

- la mise à disposition et de la gestion des infrastructures scolaires ;
- la planification et la gestion des transports scolaires ;
- la gestion des devoirs surveillés ;
- la gestion d'une part de l'accueil parascolaire (cantines scolaires).

A cela s'ajoute depuis peu la reprise des activités de la caravane dentaire par l'Association.

Le conseil intercommunal de l'ASIRE a siégé 4 fois durant les 12 derniers si l'on écarte les soirées d'installation des autorités de l'Association et d'information des nouveaux membres. Lors de ces rencontres les décisions suivantes ont notamment été prises :

- Préavis 06-2021 Crédit de construction pour l'extension du site de Thierrens, accepté
- Préavis 07-2021 Budget 2022, accepté
- Préavis 12-2021 Mise en place d'un système de vidéosurveillance sur le site scolaire des Trois Sapins à Echallens, accepté

Par ailleurs, le Conseil d'établissement pour les quatre entités de l'ASIRE a pu être mis en place et « reprendre » ses activités à l'interface des écoles, des parents, du politique et de la société civile.

Si dans les perspectives directes pour la commune se trouve la construction des nouvelles infrastructures scolaires, d'accueil de jour et communales à Thierrens, d'autres enjeux moins directs vont encore devoir être débattus à l'exemple de l'accès aux infrastructures scolaires pour la société civile hors temps scolaires ainsi que les perspectives de développement futur pour l'Association qui atteint son plafond d'investissement alors que la croissance démographique ne semble pas en faire de même.

En conclusion, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Abram Pointet – rapporteur, Thierrens le 15 décembre 2021

Pour rappel, les membres de la commission représentant les intérêts de la commune de Montanaire sont pour le législatif Julien Crisinel, Flavian Stoll (Commission de gestion ASIRE) et Abram Pointet (Conseil établissement) ainsi que Cécile Crisinel Favre et Yves-Alain Bigler (CODIR) pour l'exécutif.